#### **EMGANN BEMDEZ**

#### UN COMBAT DE CHAQUE JOUR

Le 12 juin dernier, plusieurs associations du Morbihan ont invité Françoise Morvan, auteur d'un essai intitulé « *Le Monde comme si* » et sous-titré « *nationalisme et dérive identitaire en Bretagne* » paru aux éditions Actes sud.

Françoise Morvan est agrégée de lettres et docteur d'État, elle a engagé pour les Presses universitaires de Rennes une édition de l'œuvre d'un folkloriste breton qui lui a valu dénonciations et même procès de la part du mouvement nationaliste breton : à partir d'informations exactes, elle raconte son itinéraire et met en garde contre la mainmise des militants nationalistes sur la culture et la dérive communautariste appuyant une décentralisation à marche forcée qui vise à privatiser le secteur public région par région et casser les lois sociales.

Son essai appelant à réflexion sur des problèmes plus que jamais d'actualité et ayant connu deux tirages en quelques mois malgré le silence des media, plusieurs associations que ces problèmes concernaient ont jugé opportun de l'inviter : les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN-56), la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE-56), la Libre Pensée du Morbihan, la Ligue de l'Enseignement 56 (Fédération des Œuvres Laïques), l'Association Lanesterienne d'Initiative Démocratique (ALID), Attac-56, le Collectif 56 pour la République une et indivisible.

#### 1. MENACES DES NATIONALISTES BRETONS

Peu avant cette conférence, qui devait être l'occasion d'un débat ouvert à tous, l'association Bemdez (« *chaque jour* » en breton) a publié dans la presse locale un communiqué agressif annonçant qu'elle organisait un rassemblement, une demi-heure avant la conférence, devant la salle où elle devait se tenir.

#### < http://www.rezoweb.com/forum/ville/ccccc/344.shtml > [annexe 1]

Des membres de Bemdez avaient déjà perturbé une conférence organisée par la Libre Pensée du Morbihan. Cette fois, ils se plaçaient symboliquement avant, et devant, de manière à marquer le territoire comme leur : pour accéder à la salle, il allait falloir se heurter à des militants hostiles.

Jusqu'où les risques d'affrontement pouvaient-ils aller ?

Soucieux de la bonne tenue du débat qui devait rassembler un public aussi large que possible, les responsables des associations se sont renseignés sur Bemdez.

#### 2. QUI SONT-ILS?

L'association Bemdez qui bénéficie d'une adresse et d'un poste téléphonique à la Maison des associations de Vannes, se présente sous un jour purement culturel : elle entend, comme elle le rappelle, « promouvoir la culture bretonne et défendre la légitimité de son développement ». Qui pourrait prétendre s'opposer à la légitimité du « développement » de la culture bretonne qu'il s'agit de « défendre » contre une agression supposée illégitime puisque hostile à cette légitimité ? Mystère ! A moins que l'agression ne soit le fait de l'État français jacobin et que l'action de Bemdez s'inscrive dans une stratégie politique...

Hypothèse confirmée dès le début de la recherche.

• Le 21 octobre 2000, Bemdez publie solidairement avec Emgann (« combat ») un communiqué intitulé « Brisons les barreaux des prisons françaises » appelant à un « rassemblement » devant la mairie de Lanester pour les « prisonniers politiques bretons » dont Gaël Roblin, porte-parole d'Emgann, inculpé dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Quévert qui avait provoqué la mort d'une jeune femme, et pour Reun Le Diguerher, membre du bureau d'Emgann, présenté comme « responsable aux affaires sociales » de ce parti politique séparatiste, en grève de la faim par solidarité.

Le parti indépendantiste Emgann a toujours nié tout lien avec l'Armée révolutionnaire bretonne, qui avait alors revendiqué un grand nombre d'attentats, Emgann se présentant comme la vitrine politiquement correcte du séparatisme et la défense des « prisonniers politiques bretons » s'inscrivant dans le cadre de la défense des droits de l'homme.

Néanmoins, Gaël Roblin avoue lui-même avoir rédigé le communiqué de l'ARB après l'attentat de Quévert. Et, plus étonnant encore, explique qu'il a dû le faire parce qu'il fallait se « *subtituer dans l'urgence* » à ceux qui, autant dire normalement, rédigent ces communiqués et qui étaient indisponibles pour des raisons que l'on devine sans peine.

#### < http://www.bretons.be/info/news.asp?ID=21 > [annexe 2]

• Bemdez nie tout lien avec Emgann et se présente comme une association purement culturelle.

Il n'empêche que cette association strictement culturelle appelle avec Emgann à la défense des « prisonniers politiques bretons » alors même qu'ils sont inculpés dans le cadre d'une enquête sur un attentat meurtrier et, quelques mois plus tard, signe aux côtés d'Emgann, Skoazell Vreizh (association de soutien aux « prisonniers politiques bretons ») un appel à soutenir la « marche des libertés bretonnes » appuyé par quatre « personnalités » : Jean Louis le Cuff, Eugène Riguidel, Alain Malardé et Joëlle Aubron.

#### < http://www.rezoweb.com/forum/ville/ccccc/160.shtml > [annexe 3]

La dernière « personnalité », Joëlle Aubron, membre d'Action directe, condamnée plusieurs fois à perpétuité en 1994 pour meurtre, appuie cette action du fond de sa geôle ; on connaît ses rapport avec le druide d'extrême-droite Yann-Ber Tillenon, l'« *idéologue des skinheads* » (d'après Jean-Yves Camus et René Monzat, *Les Droites nationales et radicales en France*, Presses universitaires de Lyon, 1992, p. 304. Ces derniers précisent qu'il fit partie du Cercle Horizons (ex-cercle Cadoudal) avec des membres du FN, des néo-nazis et des traditionalistes catholiques comme Ronald Secher, auteur de la bande dessinée sur l'histoire de la Bretagne publiée par « *Ouest-France* ». Ces informations n'ont jamais été démenties.

René Monzat évoque « un très étrange document : au printemps 1983, sur la couverture du deuxième numéro de « Diaspad » (la revue de Tillenon) on voit un homme debout derrière une femme, tous deux torse nu. La femme, en position de tir, tient un revolver, l'homme lui tient les bras et guide son geste... L'homme, c'est Tillenon lui-même. Le visage de la femme n'est pas identifiable car la photo a été retouchée. Tillenon assure, en 1989, que cette femme n'est pas Joëlle Aubron. Cette précaution n'est pas superflue car, depuis la parution de cette photo, Joëlle Aubron, membre d'Action directe, a commis un attentat homicide et est inculpée pour d'autres assassinats ou tentatives d'assassinat. (« Enquête sur la droite extrême, p. 78). C'est en pleine connaissance de cause que l'association Bemdez et les autres revendiquent la caution de Joëlle Aubron.

Quelle gauche? Quelle droite? Quel pacifisme?



Deux photographies publiées par « Le vrai journal », janvier 2001.

• A la date du 21 novembre 2002, le président de Bemdez, Bertrand Deléon, publie un communiqué pour protester contre la condamnation par le Tribunal de Vannes de l'avant-dernière « personnalité », Alain Malardé, auteur d'une agression contre le président du conseil régional, Josselin de Rohan. Il qualifie cet « acte » de « comique et pacifique » et, dans le même communiqué, écrit qu'« une justice impartiale aurait plutôt procédé à des auditions du côté des gendarmes et de la préfecture suite aux bavures gendarmesques de la manifestation du 5 octobre devant la mairie de Carnac où 4 militants pacifiques ont été blessés dont trois membres de notre association accueillis aux urgences de l'hôpital d'Auray. »

La conception que se fait Bemdez des actions « *pacifiques* » étant de nature à inquiéter, les organisateurs étaient en droit de craindre que la conférence ne soit l'objet d'une action « *pacifique* » du même genre.

• Ils ont appris, en outre, par un article paru le 17 décembre 2001 qu'en décembre 2000, Bertrand Deléon était délégué pour la Bretagne à une conférence organisée par les nationalistes basques dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'ETA d'implantation en France.

#### Traduction du texte:

« La campagne, conçue par une éminence grise du séparatisme bascofrançais, Pantxo Belin, et par Xarlo Etxezarreta, qui apparaît comme directeur de Kale Gorria, la publication succédant à Ardi Beltza, cherchait à créer une espèce de Gestoras Pro-Amnistía côté état français.

Pour cela on a mis en marche des initiatives pour former une "unité d'action" avec les mouvements terroristes de Corse et de Bretagne, qui ont déjà été entamées en décembre 2000, avec une conférence de presse à laquelle ont assisté Belin et le pittoresque Koldo Gorostiaga, délégué européen d'Eta-Batasuna, Jean Marie Poli pour le Comité Anti-Répression corse et Bertrand Deléon pour les Bretons.

Dans cette conférence, les Basques - qui avaient à assumer le coût financier de l'opération - ont été contrariés quand Poli, connu pour ses activités gangstériennes en Corse, revendiqua en fanfaronnant le meurtre du préfet Erignac comme "un acte politique et patriotique".

Les actions ont culminé dans une manifestation conjointe pour le "rapprochement" des prisonniers basques, bretons et corses à Paris le 10 juin ; l'immense majorité des 3.000 manifestants ont été amenés d'Euskadi dans des cars par les Gestoras. »

< http://euskadilibre.com/indexa04.html > [annexe 4]

L'article évoquait bien les liens de Bertrand Deléon avec les « terroristes » basques et corses. Or, combien de centaines de morts ce terrorisme a-t-il provoqué ?

Les liens des nationalistes bretons avec les nationalistes corses et basques sont étroits et la solidarité avec les militants arrêtés dans le cadre des enquêtes sur les attentats s'effectue via les Comités Antirépression (en Bretagne, le CARB dont le porte-parole est Claude Le Duigou, naguère encore élu à la direction de Skoazell Vreizh).

< http://www.chez.com/carb/communi/17\_12.htm > [annexe 5]

#### 3. ANNULATION DE LA CONFÉRENCE ET NOUVELLES MENACES

Tenir un débat dans des conditions normales de sérénité semblait impossible.

La décision d'annuler la conférence (reportée au 11 septembre — date symbolique) a donc été prise par les associations et un communiqué a été adressé à la presse et aux organisations susceptibles d'être concernées par cette situation.

Ce communiqué indiquait qu' « en raison des provocations de l'association « Bemdez » de Vannes » la conférence aurait lieu plus tard et expliquait : « L'association « Bemdez » (qui est en relation étroite avec le mouvement séparatiste Emgann) a décidé de provoquer une situation de confrontation, du type des incidents violents qu'Emgann et d'autres ont déjà créés au tribunal de Lorient, en présence du président de l'association « Bemdez » qui soutenait son adhérent jugé au titre de « Stourm Ar Brezhoneg » (le 16 mai 2003). De même, le 12 avril 2003 à Pontivy, Emgann avait agressé Fañch Broudic, responsable des émissions en breton sur FR3, qui a porté plainte. Nous n'avons pas pris la responsabilité d'une telle situation d'affrontements dont les conséquences pouvaient être graves pour les participants à la conférence. »

Ce communiqué, signé solidairement par les sept associations a été publié sur le site de quelques associations qui ont reçu un courrier leur enjoignant de supprimer ce communiqué sous peine de poursuites judiciaires.

Le responsable de l'un de ces sites, vu l'impossibilité de se pencher sur le problème en concertation avec les autres responsables durant la période des vacances, a préféré ne pas maintenir le communiqué. Le responsable d'ATTAC 56 a vu paraître un communiqué agressif dans la presse nationaliste.

Avant de le retirer, les autres associations ont demandé à savoir en quoi l' « odieux communiqué » était diffamatoire.

La réponse, signée de Bertrand Deléon mais transmise par Jean-Yves Deléon (ce qui n'est pas sans importance) mérite intérêt.

1. Écrire « En raison des provocations de l'association Bemdez... » serait diffamatoire au motif qu'« une distribution de tracts informatifs dans la rue n'est pas une provocation » — mais Bemdez appelait à un « rassemblement » (Ouest-France titrait « un appel à manifester » sans être démenti) et non à une distribution de tracts.

Ce rassemblement n'était pas une provocation, à l'en croire, car il ne s'agissait pas « d'empêcher le déroulement » de la conférence « mais d'expliquer pacifiquement les graves confusions que Madame Françoise Morvan a, selon nous, pour habitude de faire ». On a vu quelle conception de « l'explication pacifique » défend Bemdez.

2. Écrire « L'association Bemdez qui est en relation étroite avec le mouvement séparatiste Emgann a décidé de provoquer une situation de confrontation » serait diffamatoire au motif que « Bemdez n'a pas de liens avec le "mouvement séparatiste Emgann" et tout autre mouvement politique. » Nous avons vu que ces liens existaient.

C'est d'ailleurs constaté par Bertrand Deléon, lequel publie dans « Combat breton », le journal d'Emgann.

La lecture de cet article est elle-même éclairante...

< http://membres.lycos.fr/fabrysse/Peuples.html > [annexe 6]

Et c'est envoyé par Jean-Yves Deléon, trésorier adjoint de Skoazell Vreizh...

Mais le président de Bemdez poursuit :

« Certes, le nom de Bemdez a été vu dans des collectifs où Emgann comme Attac ou encore la Confédération Paysanne (à titre d'exemples) étaient présents, cela n'implique pas pour autant l'association dans des "relations étroites" avec ces derniers. Cette mention a pour unique but de politiser et d'étiqueter à tort notre association. »

Il ne faut pas « *politiser* » une association strictement culturelle, ça va de soi, et l'« *étiqueter* » sous le label d'Emgann est évidemment fait pour lui paraître diffamatoire.

Et d'ajouter avec aplomb :

- $\,$  « Quant à la "situation de confrontation", elle est tout à fait imaginaire et contraire à nos principes »
- 3. Écrire qu'il y avait à craindre quelque action " du type des incidents violents qu'Emgann et d'autres ont déjà créés au tribunal de Lorient, en présence du président de l'association..." serait diffamatoire car « il n'y a eu aucun incident violent » au tribunal.

Ce nouvel épisode judiciaire met en scène, cette fois, un membre de Bemdez. Le Président de Bemdez était là, il le reconnaît : « Effectivement des membres de notre association et moi-même étaient (sic) présents à l'audience mentionnée. » Il y avait aussi de nombreux militants d'Emgann, mais juste là de passage par hasard, probablement.

L'audience a dû être suspendue à trois reprises, la police, puis les pompiers, ont dû intervenir mais « *la personne, expulsée par la police, n'a pas montré une quelconque attitude violente* », donc, nulle violence, pur pacifisme

L'individu, c'est Reun Le Diguerher, l'un des responsables d'Emgann, que nous avons vu au début défendu par Bemdez ; nous retrouvons là également Alain Malardé, président de la Confédération maritime, la « personnalité » cosignataire avec Joëlle Aubron de l'appel à soutenir la « marche des libertés bretonnes ». Le Comité Antirépression de Bretagne (CARB), défendant le militant de Bemdez, parle, lui, de deux blessés.

Le barbouillage de panneaux routiers serait-il une spécificité de la culture bretonne à « *promouvoir* » dans toute la « *légitimité* » de son développement ?

L'article d'« *Ouest-France* » qui rapporte les faits en date du 16 mai 2003 mentionne l'appui apporté par le Président du Conseil culturel de Bretagne, Patrick Malrieu, à une action qui a coûté 36 500 euros à la collectivité.

Le Conseil culturel de Bretagne est subventionné par le Conseil régional, les conseils généraux, le Conseil de l'Europe.

# Un militant jugé pour avoir barbouillé des panneaux Bilinguisme: incidents au tribunal



Une quarantaine de manifestants bretons sont venus soutenir Hervé Bossard convoqué devant le tribunal de Lorient.

Un militant du mouvement Stourm ar Brezhoneg a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Lorient pour avoir barbouillé des panneaux routiers. L'audience s'est déroulée sous tension et a été marquée par des échauffourées avec la police.

A la porte du tribunal de Lorient hier en début d'après-midi, quelques policiers surveillent des manifestants venus soutenir le vannetais Hervé Bossard, 29 ans, prévenu de « dégradations volontaires ». On lui reproche d'avoir barbouillé de peinture noire vingt-trois panneaux de signalisation routière sur le secteur d'Auray, dans la nuit du 11 au 12 février 2003. Une action militante pour réclamer le bilinguisme au bord des

Premier incident, dès le début d'audience. Alain Malardé, président de la Confédération maritime souhaite se porter partie civile contre le conseil général... qui est lui même partie civile. La demande est jugée rrecevable par le président, Pierre-Olivier Danino, Protestations, L'audience est suspendue. A la reprise,

le prévenu s'exprime tour à tour en breton et en français. « On s'exprime en français devant un tribunal », rappelle le juge. Remous dans la salle. « Je suis Breton et citoyen français » répond Hervé Bossard. Reun Le Diguerher, porte-parole du mouvement Emgann, tend à bout de bras une affiche : « Liberté pour les prisonniers politiques bretons ». Pas d'opinion politique dans une salle d'audience », s'emporte le président. L'audience est à nouveau suspendue. L'évacuation du perturbateur est ordonnée. Empoigné par les policiers arrivés en force, il se couche à terre criant « Police partout, justice nulle part ». Les pompiers sont

L'audience reprend à huis clos, une demi-heure plus tard, dans une autre salle. Hervé Bossard reconnaît des dégradations sur la voie express et à Pluneret « mais pas les autres ». Vous étiez toute une équipe, je suppose ? », demande le président. « Oui », « Vous ne voulez pas dire qui sont les autres ? » « Non. » Il parle d'une « action symbolique » sur des panneaux directionne

« Toute cause peut être défen-

due, mais il ne faut pas la déshonorer aux frais du contribuable », estime Me Boulanger, l'avocat du conseil général, avant de rappeler les efforts du Département pour la langue bretonne. « Consterné » par cette action, il chiffre les dégâts à 1 500 €, qui viennent s'ajouter aux 35 000 € réclamés par l'Équipement pour le remplacement des panneaux sur les voies nationales

 Vous allez condamner mon client sans beaucoup d'illusion. Au lendemain de votre jugement, d'autres panneaux seront maculés par d'autres. La Bretagne est assez riche de personnalités et de pinceaux », ironise Alan Guilloux. L'avocat d'Hervé Bossard lit le témoignage de Patrick Malrieu, président du conseil culturel de Bretagne et fondateur de Dastum, de l'aumônier de la Mission bretonne à Paris et enfin celui d'Alan Stivell : La perversion, c'est quand une majorité culturelle s'arroge des droits de vie ou de mort sur les minorités. ». Le jugement a été mis en délibéré au 30 juin.

ÉrIC LE MARCHAND OF, vendede 16 Dei 2003

< http://www.ile-de-groix.info/article.php3?id\_article=946 > [annexe 7]

4. Écrire que « le 12 avril 2003 à Pontivy, Emgann avait agressé Fañch Broudic... » serait diffamatoire car il s'agit encore d'une « tentative de faire l'amalgame. Nous ne sommes pas Emgann. »

« Amalgame » d'après le Robert : « Mélange bizarre de personnes ou de choses de nature ou de choses différentes » . Cela correspond à ce que nous avons pu observer lors des affrontements au tribunal ou des actions menées par des militants de Bemdez, si étroitement amalgamés à des militants d'Emgann, et vice-versa, qu'il était difficile de s'y reconnaître.

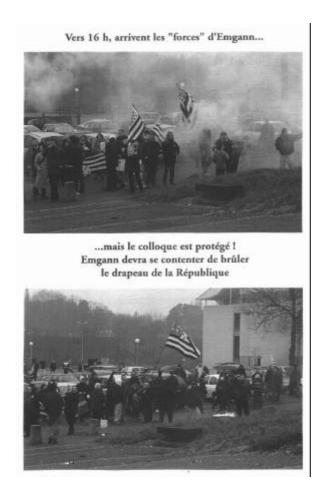
De toute façon, aux yeux du président de Bemdez, un « entartage » n'est pas violent :

« Il n'appartient pas aux auteurs du communiqué d'estimer à une agression (sic) cet événement mais bien à la justice. D'après ce que j'ai pu lire dans la presse, il s'agissait d'un entartage (pas vraiment violent quand même). »

Étrange manière de nous renvoyer à la justice, qui avait déjà tranché dans le cas d'une agression semblable contre Josselin de Rohan, sans que l'opinion des militants nationalistes ait varié d'un iota sur ce type d'« explication pacifique »....

On comprend qu'il ait été impossible de prendre le risque d'une telle explication.

Nous avons donc pris la décision d'inviter Bemdez à porter l'affaire devant la justice française, qui nous semble encore à même de garantir nos droits, et de ne pas céder aux menaces et à l'intimidation.



Colloque à Nantes, le 3 mars 2001 une action d'Emgann

#### **CONCLUSION**

Cette affaire ne va pas sans ouvrir sur d'autres questions :

Skoazell Vreizh est une association déclarée d'utilité publique (la cotisation est déductible des impôts) et qui est subventionnée à ce titre.

Bemdez reçoit-elle des subventions ? Et les associations que nous avons pu voir graviter autour d'elle ?

Comment expliquer que la presse transmette si volontiers les communiqués de ces organisations ?

Nous tenons à souligner l'attitude partiale de la presse locale qui a relayé sans la moindre hésitation les communiqués des militants nationalistes même lorsqu'ils étaient injurieux ou diffamatoires mais a tronqué les communiqués des organisations à l'origine de l'invitation, refusant ainsi d'informer les lecteurs sur les raisons de l'annulation de la conférence. Voici les articles consacrés par la presse régionale à ce débat. Le journal « Le Télégramme » a refusé, quant à lui, de publier le communiqué des associations.

Ouest-France, 9 juin 2003

### Des lecteurs nous écrivent

## « Le monde comme si » en débat

Françoise Morvan, auteur de « Le Monde comme si », un ouvrage polémique sur régionalisme et ultralibéralisme animera une conférence jeudi soir cité Allende. Ce rendez-vous suscite déjà des réactions.

« Chacun sait l'hostilité déclarée de Françoise Morvan au mouvement culturel breton. C'est son droit et je n'y reviens pas » écrit Jacques-Yves Le Touze, ancien conseiller municipal de Lorient chargé de la promotion de la langue et de la culture bretonnes.

« En revanche, en lisant la liste des associations qui organisent cette conférence, d'Attac 56 aux parents d'élèves FCPE en passant par la Ligue de l'Enseignement, je me pose les questions suivantes : ces organisations cautionnent-elles les propos de Mme Morvan ? En conséquence, sont-elles hostiles au développement de la langue et de la culture bretonnes ? Car, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en invitant Mme Morvan, de facto, elles prennent position sur le sujet... Là aussi, c'est tout à fait leur droit, mais il est quand même étonnant de voir des

organisations respectables dont la vocation tourne autour de l'enseignement et de l'éducation s'embarquer sur le même « bateau » que La Libre Pensée [...]

Le débat autour de l'identité bretonne est intéressant bien entendu mais encore faudrait-il qu'il y ait débat et non pas diatribes et mauvaise foi. Je ne peux donc que m'étonner du choix fait par ces organisations alors que le monde universitaire en Bretagne et ailleurs regorge de spécialistes en la matière qui auraient pu aborder sereinement et sérieusement cette question ».

# Un appel à manifester de Bemdez

L'association Bemdez, « dont les buts sont de promouvoir la culture bretonne et défendre la légitimité de son développement » organise « un rassemblement d'information sur les revendications bretonnes » le jeudi 12 juin, à 19 h 30, devant la cité Allende à Lorient.

« Ce même jour, Françoise Morvan, autoproclamée « linguiste », « universitaire » et « historienne », écrit Bertrand Deléon, président de Bemdez, fera étape à Lorient pour une nouvelle conférence de son tour de Bretagne propagandiste intitulé

« Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne ». La préoccupation (des organisateurs) est de procéder à d'odieux amalgames consistant à démontrer l'aberration suivante : la défense du breton rime avec collaboration nazie. A plusieurs reprises, nous avons tenté d'être diplomate en prenant part à ces conférences, à celles de la Libre Pensée (débats publics, assises 56 etc.), afin de connaître le pourquoi de tant de mauvaise foi et d'avoir en vain un temps de parole pour mettre au clair les accusations portées sur l'actuel mou-

vement breton. En ces périodes de grèves, nous tenons à rappeler notre solidarité envers les grévistes en les mettant en garde des dérives entendues ça et là contre la notion de décentralisation. La décentralisation n'est pas forcément celle de Raffarin. Empêchons la récupération des mouvements sociaux par des nationalistes français qui sallssent la laïcité. Si l'égalité des chances de chacun est menacée, l'équité n'a jamais été acquise non plus. L'État concentre d'ailleurs une grande part des richesses en lle-de-France. »

## Manif pour la réunification de la Bretagne : Emglev Bro an Oriant lance un appel aux élus

Emglev Bro an Oriant lance un appel aux élus à l'approche de la manifestation qui se déroulera dimanche 22 juin à Nantes, pour la réunification de la Bretagne. La fédération des associations culturelles bretonnes du pays de Lorient, membre du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne, s'associe à cette manifestation et organise un déplacement des responsables et membres des associations lorientaises. Elle invite l'ensemble des élus à participer à la manifestation, « pour confirmer leur appui au retour de la Loire-Atlantique au sein d'une vraie région Bretagne, revendication approuvée par une très large majorité des habitants des cinq départements bretons. » Réponse souhaitée au 02 97 21 37 05 ou au 02 97 21 69 75.

## Conférence de Françoise Morvan : les organisateurs écrivent aux élus

A la suite du report de la conférence de Françoise Morvan la semaine dernière, les association organisatrices (Délégués de l'Éducation nationale, FCPE 56, Libre Pensée, Ligue de l'enseignement, Association lanestérienne d'initiative dé-

mocratique, Attac-56 et le collectif 56 pour la République une et indivisible) ont écrit aux élus et associations du Morbihan pour leur demander « une prise de position publique afin d'assurer les libertés de réunion, de discussion et d'opinion ».

#### Ouest-France, 19 juin 2003

Nous avons observé aussi à cette occasion l'appui apporté à Bemdez par l'UDB, dans un communiqué agressif signé de M. Guyonvarc'h, porte-parole de ce parti (ce texte fait l'objet d'une citation à comparaître pour diffamation).

Tout en annonçant souhaiter la libre tenue du débat, le porte-parole de ce parti autonomiste qui se dit de gauche, appuie, de fait, l'action de Bemdez en versant de l'huile sur le feu et incitant les militants à plus de haine.

C'est l'illustration exacte de ce qu'écrit Françoise Morvan dans « *Le Monde comme si* » sur le double jeu pratiqué par le mouvement breton. L'Union démocratique bretonne se dit hostile aux attentats mais défend les « prisonniers politiques bretons », se dit de gauche mais défend des militants nationalistes bretons collaborateurs des nazis comme Roparz Hemon.

Les liens de l'UDB et de Bemdez semblent d'ailleurs établis à propos de l'action de la « débaptisation » de l'école Jules Ferry par les militants nationalistes. Comme l'UDB, Bemdez défend Roparz Hemon.

< http://www.bretagneonline.com/telegram/htdocs/archive/2000/20000521/LOCALES 56 TD/article/art 01 070A0602\_1147488.htm > [annexe 8]

Enfin, il est permis de se demander comment des organisations de défense des droits de l'homme et des partis tels que les Verts ou la LCR, peuvent accepter d'être associés à des revendications comme celles des Comités Anti-Répression et cautionner la notion de « prisonnier politique breton » pour désigner des militants inculpés dans le cadre d'attentats. Dès lors que le fonctionnement des institutions permet à chacun de défendre ses choix politiques, qui interdit à ces assassins en puissance de défendre leur cause par le libre jeu du

débat démocratique ? Faudrait-il parler de « prisonniers religieux bretons » pour les membres de sectes qui entendent clamer à la face du monde leur certitude de détenir la vérité sur la Bretagne ?

Le but ne serait-il pas justement d'interdire tout débat sur les problèmes véritables qu'une poignée d'extrémistes, mobilisant les media, se chargent de travestir ? Nous en aurions ici l'illustration.

#### < <a href="http://membres.lycos.fr/manifnaoned/">http://membres.lycos.fr/manifnaoned/</a> [annexe 9]

Au cas où ces partis et ces organisations manqueraient d'information à ce sujet, nous les invitons à chercher à voir avec qui elles sont associées : il nous a fallu peu de temps pour rassembler les informations que nous donnons ici, et le plus grave reste encore à constater, à savoir l'appui obtenu par ces associations par les institutions européennes. Voir, à titre d'exemple, l'accueil réservé à Bruxelles à l'une des nombreuses « délégations bretonnes » (à savoir des responsables de Skoazell Vreizh) qui se voit affirmer par le ministre, au nom du Parlement et du gouvernement, non seulement une étrange « solidarité» mais un « appui inconditionnel au droit à l'autodétermination politique ».

#### < http://collectifdefemmes.free.fr/Pages/accueil.htm > [annexe 10]

On comprend d'autant mieux l'importance des faits dénoncés dans « *Le Monde comme si* », l'urgence d'un vrai débat sur ce problème et l'acharnement apporté à le rendre impossible, puis censurer les rares endroits où la vérité à ce sujet pouvait se faire jour.

POUR LE GROUPE INFORMATION BRETAGNE le Comité de Recherche active